

DEPARTEMENT
GARD

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AUBORD N° D2024_32

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au débat
19	19	17

Date de la convocation :
04/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 15 juillet à 18 heures 30,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame
sous la présidence de M. BRUNDU André, Maire.

Date de l'affichage :
04/07/2024

Présents :

Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Pierre Philippe Carpentier,
Christian Carteyrade, Alain Courtois, Sylvie Devassine, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Elodie
Dolhadille Jansen, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Kati Moulet, Karine Noguera, Isabelle
Pinon, Tricou Sébastien, Françoise Turribio, Daniel Weyh.

Procurations :

Madame Isabelle Dos Reis donne procuration à Madame Isabelle Pinon
Madame Josiane Julien donne procuration à Madame Karine Noguera

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle Pinon

Travaux de réfection de la toiture de l'école maternelle : validation du programme de travaux, approbation du plan de financement et sollicitation de de la Communauté de Communes de Petite Camargue pour la mise en œuvre des fonds de concours

Exposé : Daniel Weyh

La toiture de l'école maternelle laisse passer de nombreuses infiltrations qui ont été constatées lors des fortes pluies de printemps. Il s'agit de travaux à réaliser en urgence, hors période scolaire et pendant les vacances d'été.

Le coût des travaux de réfection est évalué de la façon suivante :

Type de travaux	Montant en euros
Réfection étanchéité toit terrasse à pentes multiples support bois	47 034.79
Réfection étanchéité toit terrasse deux pentes support BA	5 902.04
Réfection étanchéité toit terrasse deux pentes support TAN	16 949.86
TOTAL OPERATION HT	69 886.69
TVA 20%	13 977.34
TOTAL OPERATION TTC	83 864.03

Le montant global des travaux est estimé à : **69 886.69 euros HT**, soit 83 864.03 euros TTC.

Le plan de financement prévisionnel en est le suivant :

Financeurs	Programmes	Part	Montant	Etat
Commune	Autofinancement et emprunt	50%	34 943.69	Acquis BP
Communauté de communes de Petite Camargue	Fonds de concours	50%	34 943.00	En cours
TOTAL			69 886.69	

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

- D'adopter le programme de travaux, évalué à **69 886.69 € HT** ;
- D'approuver le plan de financement du programme de travaux de réfection de la toiture de l'école maternelle ;
- De solliciter le concours de la Communauté de Commune de Petite Camargue dans le cadre des fonds de concours pour l'année 2024 ;
- Dit que l'opération est inscrite sur le budget principal 2024 de la commune ;
- Donne tout pouvoir à Monsieur Sébastien Tricou pour signer les pièces se rapportant à la demande de subvention.

Le secrétaire de séance

Le Maire,
André BRUNDU

